

Elvira Glaser / Johannes Kabatek /
Barbara Sonnenhauser (eds.)

SPRACHENRÄUME DER SCHWEIZ



Band 1: Sprachen

Elvira Glaser / Johannes Kabatek /
Barbara Sonnenhauser (eds.)


Sprachenräume der Schweiz

Band 1: Sprachen


Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek
Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.dnb.de> abrufbar.

Publiziert mit freundlicher Unterstützung der Stiftung EMPIRIS (Jakob Wüest Fonds)
e m p i r i s <>
und des UFSP Sprache und Raum der Universität Zürich.


Elvira Glaser

 0000-0002-9620-3851

Johannes Kabatek

 0000-0001-8743-6250

Barbara Sonnenhauser

 0000-0003-2757-3143

DOI: <https://doi.org/10.24053/9783381104024>

© 2024 Elvira Glaser, Johannes Kabatek, Barbara Sonnenhauser

Das Werk ist eine Open Access-Publikation. Es wird unter der Creative Commons Namensnennung – Weitergabe unter gleichen Bedingungen | CC BY-SA 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>) veröffentlicht, welche die Nutzung, Vervielfältigung, Bearbeitung, Verbreitung und Weitergabe in jeglichem Medium und Format erlaubt, solange Sie die/den ursprünglichen Autor/innen und die Quelle ordentlich nennen, einen Link zur Creative Commons-Lizenz anfügen und angeben, ob Änderungen vorgenommen wurden. Die in diesem Werk enthaltenen Bilder und sonstiges Drittmaterial unterliegen ebenfalls der genannten Creative Commons Lizenz, sofern sich aus der am Material vermerkten Legende nichts anderes ergibt. In diesen Fällen ist für die oben genannten Weiterverwendungen des Materials die Einwilligung des jeweiligen Rechteinhabers einzuholen.

Alle Informationen in diesem Buch wurden mit großer Sorgfalt erstellt. Fehler können dennoch nicht völlig ausgeschlossen werden. Weder Verlag noch Autor:innen oder Herausgeber:innen übernehmen deshalb eine Gewährleistung für die Korrektheit des Inhaltes und haften nicht für fehlerhafte Angaben und deren Folgen. Diese Publikation enthält gegebenenfalls Links zu externen Inhalten Dritter, auf die weder Verlag noch Autor:innen oder Herausgeber:innen Einfluss haben. Für die Inhalte der verlinkten Seiten sind stets die jeweiligen Anbieter oder Betreibenden der Seiten verantwortlich.

Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co. KG

Dischingerweg 5 · D-72070 Tübingen

Internet: www.narr.de

eMail: info@narr.de

Elanders Waiblingen GmbH

ISBN 978-3-381-10401-7 (Print)

ISBN 978-3-381-10402-4 (ePDF)

ISBN 978-3-381-10403-1 (ePub)



Inhalt

<i>Elvira Glaser, Johannes Kabatek, Barbara Sonnenhauser</i> Von der viersprachigen zur vielsprachigen Schweiz: Einleitung zu diesem Band	VII
<i>Karin Stüber</i> Sprachliche Vorgeschichte	1
<i>Helen Christen, Regula Schmidlin</i> Deutsch	21
<i>Andres Kristol</i> Les traditions dialectales de la Suisse romande: francoprovençal et franc-comtois	68
<i>Mathieu Avanzi</i> Français	96
<i>Stephan Schmid</i> Italienisch: Landessprache	129
<i>Matthias Grünert</i> Rätoromanisch	156
<i>Penny Boyes Braem</i> Gebärdensprachen	185
<i>Mercedes Durham</i> English	210
<i>Susanne Oberholzer</i> Deutsch in Samnaun	226
<i>Karina Frick</i> Sprachen in Liechtenstein	246
<i>Christoph Landolt</i> Jiddisch	267
<i>Anja Hasse, Guido Seiler</i> Die Sprache(n) der Schweizer Täufer in Nordamerika	296

<i>Stephan Schmid</i> Italienisch: Migrations- und Herkunftssprache	317
<i>Johannes Kabatek, Mónica Castillo Lluch</i> Spanisch	334
<i>Johannes Kabatek</i> Portugiesisch	356
<i>Hellik Mayer</i> Bosnisch–Kroatisch–Montenegrinisch–Serbisch (BKMS)	372
<i>Shpresa Jashari</i> Albanisch	391
<i>Raphael Berthele</i> Sprachbeziehungen und Sprachregelungen in der mehrsprachigen Schweiz	409
<i>Philippe Humbert, Alexandre Duchêne, Renata Coray</i> Geschichte der Sprachenstatistik in der Schweiz: Sprachräume, Sprachgemeinschaften, Zahlen und Macht	439
Glossar	456

Français

Mathieu Avanzi, Université de Neuchâtel

1 Introduction

1.1 Géographie

Avec l'allemand et l'italien, le français est l'une des trois langues officielles de la Confédération.¹ D'après les dernières estimations de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS 2021), 22.8 % des habitants de la Confédération (soit un peu moins de 2 millions de personnes) auraient le français comme langue principale. En vertu du principe de territorialité,² le français est langue officielle ou co-officielle dans les cantons les plus à l'ouest de la Confédération, à l'intérieur d'un espace qu'on a coutume d'appeler Suisse romande ou Romandie, et qui correspond à l'ensemble des subdivisions administratives où il est majoritairement pratiqué. Cela concerne : la totalité des communes des cantons de Genève, de Neuchâtel et de Vaud ; la quasi-totalité du canton du Jura ;³ dans le canton de Berne, le district du Jura bernois (à l'exception de deux micro-communes situées sur la frontière avec le canton de Soleure, Schelten/La Scheulte et Seehof/Élay) et la ville bilingue de Biel/Bienne (avec 43.1 % de francophones) ; les huit districts du Valais central et du Bas-Valais ainsi que l'ensemble des districts du canton de Fribourg (à l'exclusion des communes du district de Singine).⁴

A l'échelle du vieux continent, la Suisse romande est la plus petite des trois principales régions francophones d'Europe, après la France et la Belgique. Mais même si le français est minoritaire sur le plan national en Suisse, il n'est nullement menacé par l'allemand, car massivement majoritaire, et non contesté dans son territoire traditionnel (en plus d'être institutionnellement protégé, v. note 2). En dehors de la Suisse romande, les francophones sont clairement peu nombreux : dans les cantons et les districts où cette langue n'est pas officielle ou co-officielle, le pourcentage des habitants francophones dépasse rarement les 5 %, et n'atteint en moyenne que 2.2 %. Compte tenu de son statut de seconde langue

1 V. Art. 70, § 1 de la Constitution fédérale de 1999, état le 1^{er} janvier 2021 : « Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est aussi langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche ».

2 Principe qui stipule que chaque région linguistique du pays est associée à une langue officielle spécifique, et que l'usage de cette langue est privilégié dans les affaires publiques, l'éducation, l'administration et la communication officielle dans cette région (v. Art. 70, § 2 de la Constitution fédérale de 1999, état le 1^{er} janvier 2021).

3 Ederswiler est l'unique commune germanophone du canton du Jura, avec plus de 80 % de germanophones. Les modalités des votations, lors de la création du canton en 1978, ne lui ont pas permis de rejoindre le canton de Bâle Campagne avec lequel il n'a pas de frontière commune.

4 Le district du Lac/Seebezirk est bilingue, avec l'allemand ou le français qui domine selon les communes. Une mention particulière pour la ville de Fribourg (district de la Sarine), officiellement bilingue comme Bienne, avec une minorité germanophone d'environ 20 %.

nationale, le français y demeure toutefois une langue de culture. Il y est enseigné tout au long de la scolarité obligatoire, dès l'école primaire ou secondaire (il existe même des lycées français à Berne, Zurich ou encore Bâle). Si l'on y regarde de plus près, le tableau doit toutefois être nuancé. Dans les Grisons, la première langue étrangère est l'allemand, l'italien ou le romanche (cela dépend de la zone linguistique, ► Rätoromanisch). Depuis le début des années 2000, les cantons de Suisse centrale, septentrionale ou orientale accordent la priorité à l'anglais, ce qui soulève en Suisse romande un problème de cohésion nationale. Le français demeure toutefois la première langue étrangère dans le reste des cantons alémaniques, et au Tessin (pour le débat sur le français et l'anglais dans l'enseignement, voir ► Sprachbeziehungen und nationale, überregionale Institutionen). Hors contexte scolaire, les derniers sondages du OFS (2021) indiquaient que parmi les personnes âgées de 25 ans ou plus qui apprennent une langue, le français se place en seconde position, *ex-aequo* avec l'allemand (tous deux à 15 %), mais loin derrière l'anglais (34 %). En dehors des territoires francophones, le français reste assez présent dans le domaine de la culture et du commerce, notamment en raison de l'affichage bilingue dans les gares ou sur les produits de supermarché. Par ailleurs, le français reste une langue de choix à laquelle les locuteurs germanophones aiment emprunter, à témoins l'existence des nombreux gallicismes qui colorent l'allemand que l'on parle en Suisse (► Deutsch). Enfin, dans le milieu du travail, le français garde encore souvent, devant l'anglais, le rôle d'une *lingua franca*: quand un Romand rencontre un Alémanique, c'est souvent en français qu'ils communiquent, les Alémaniques (comme les Tessinois) jouissant en général d'une maîtrise plus appuyée du français que les Romands de l'allemand ou de l'italien. Enfin, on rappellera que la neutralité suisse a permis au pays de devenir un centre international, notamment pour des organisations comme la Croix-Rouge et, plus tard, les Nations Unies à Genève. La présence de nombreuses autres organisations internationales à Genève et dans d'autres villes francophones de Suisse renforce l'usage et l'importance du français au niveau national, même si ces dernières années, l'anglais tend à s'imposer de plus en plus (► Englisch).

1.2 Histoire

En Suisse, l'histoire du français est indissociable de celle des patois ou des dialectes dits galloromans, systèmes linguistiques qui constituent les formes évoluées du latin importé lors de la colonisation de l'actuelle francophonie d'Europe par les Romains (► Franco-provençal). Elle commence à peu près en même temps que dans la partie septentrionale de la France, avec l'abandon progressif du latin dans les textes écrits au profit des *scriptae* d'oïl propres aux différentes provinces septentrionales du Royaume de France (variétés de langue qu'on a coutume de regrouper sous l'étiquette d'*ancien français*). Au xvii^e siècle, l'influence française augmente sur les terres les plus à l'ouest de l'actuelle Suisse, en particulier avec l'établissement de la République de Genève en tant que centre culturel et intellectuel francophone. Au xviii^e siècle, le français devient la langue de la diplomatie et des élites dans de nombreuses régions de Suisse, en raison de l'influence de la culture française et de l'adoption du français comme langue de cour dans de nombreux pays européens. A partir de la fin du xix^e siècle, l'instauration de l'école obligatoire, l'urbanisation galopante, les deux guerres mondiales puis l'apparition des médias de masse ont permis au français académique de s'imposer définitivement comme la première langue maternelle de la plupart des locuteurs de Suisse romande.

Soulignons qu’au fil des siècles, la diffusion de la variété de français qui deviendra langue officielle de la France (aux dépens des parlers galloromans présents sur le territoire) ne s’est pas faite de façon uniforme : les locuteurs des cantons catholiques ont notamment conservé leurs patois plus longtemps que les locuteurs des cantons protestants.⁵ Depuis la généralisation de l’enseignement primaire dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, il n’existe plus de locuteur unilingue. Et mis à part quelques cas isolés dans la commune d’Evolène (VS), plus aucun Romand n’apprend aujourd’hui le patois avant d’apprendre le français.

📖 Sur l’histoire du français et notamment la concurrence avec les dialectes galloromans en Suisse, l’évolution de la frontière entre la Suisse romande et la Suisse allemande, v. Knecht 1989 ; Chambon et Greub 2009 ; Aquino-Weber et al. 2019 ; Siouffi 2020 ; Kristol 2023 ; ► Francoprovençal.

2 Description interne

2.1 Français de référence et français régional

Traditionnellement, on a coutume de décrire le français pratiqué en Suisse en se concentrant sur les différences qui le caractérisent par rapport au *français de référence*, variété par rapport à laquelle les locuteurs francophones d’Europe évaluent la légitimité linguistique de leurs productions ou de celles de leurs contemporains (Francard et al. 2010). Défini négativement comme la somme des utilisations du français enregistrées sans marques diatopiques dans les dictionnaires les plus vendus (des maisons d’édition telles que Larousse et Robert) et les grammaires en Europe, le français de référence est parfois aussi envisagé comme la variété présentée dans les manuels de français langue étrangère. D’un point de vue géographique cependant, le français de référence est souvent associé à la ville de Paris et à l’Île-de-France, que ce soit dans les représentations des sujets parlants ou sous la plume des chercheurs visant à définir les normes nationales de prononciation ou à enregistrer les mots et expressions qui n’appartiennent pas au français « général ».⁶

2.2 D’où viennent les régionalismes ?

Comme d’autres régions de la francophonie, le français que l’on parle en Suisse comporte un certain nombre de particularités linguistiques qui lui sont propres, et qui s’expliquent par l’histoire propre de cette région, et son caractère périphérique. On peut les regrouper

5 Comme le rappelle Kristol (2023, v. aussi ► Francoprovençal), le facteur décisif n’est pas confessionnel, mais économique. Les régions catholiques sont restées beaucoup plus longtemps rurales (mais dans les campagnes du canton de Vaud, les dialectes sont également restés vivaces jusqu’au XX^e siècle). Sinon, les régions protestantes se sont massivement industrialisées (et par conséquent ont connu des mouvements de populations très importants) dès le début du XIX^e siècle.

6 Les raisons en sont que la grande région parisienne joue, au niveau de la France, le rôle d’un « centre » (au sens que lui donne la sociologie, où il est défini en opposition au concept de « périphérie »). En France, les universités les plus prestigieuses se trouvent à Paris et dans ses environs ; c’est dans ces établissements que la plupart des hommes politiques nationaux étudient et apprennent à s’exprimer en public. De plus, tous les médias nationaux ont leur siège principal à Paris, d’où ils diffusent l’utilisation du français à travers des stations de radio, des chaînes de télévision et des journaux dans tout le pays. Paris abrite également l’Académie française, une institution créée au XVII^e siècle pour contrôler l’usage du français à travers son dictionnaire et sa grammaire. Bien que les membres actuels de l’Académie ne soient pas tous des linguistes, l’institution exerce toujours une certaine influence sur les politiques linguistiques françaises, et le français de référence.

en quatre classes : les dialectalismes (§ 2.2.1), les emprunts aux autres langues nationales (§ 2.2.2), les phénomènes de maintien (§ 2.2.3) et les innovations (§ 2.2.4).

2.2.1 Dialectalismes

Le français n'a pas toujours été la langue maternelle principale des Romands. Pendant des siècles, c'étaient les dialectes comtois (dans les régions que recouvrent *grosso modo* le Jura et le Jura bernois) et les dialectes francoprovençaux (dans les autres cantons) qui ont été parlés dans une situation de diglossie avec le français, comme le sont encore les variétés actuelles de suisse allemand avec l'allemand standard (variété qu'on appelle 'Hochdeutsch', v. ► Deutsch). On en trouve des traces assez claires de ce substrat dans le français local actuel, surtout au niveau du vocabulaire lié aux domaines conceptuels relatifs à la vie rurale d'antan. Dans la série de ce qu'on appelle *dialectalismes*, signalons pêle-mêle :

- Faune : *cayon* ('cochon'), *darbon* ('taupe'), *modzon* ('génisse'), *tasson* ('blaireau')
- Flore : *cramiat* ('pisselits'), *pive* ('cône du conifère'), *raisinet* ('groseille à grappe')
- Techniques agricoles : *poya* ('montée à l'alpage'), *pétole* ('crottin de chèvre'), *mayen* ('pâturage d'altitude moyenne')
- Traditions folkloriques : *bredzon* ('veste à manches courtes bouffantes'), *dzaquillon* ('costume féminin traditionnel fribourgeois'), *matze* ('sculpture en bois')
- Gastronomie : *séré* ('fromage blanc'), *cuchôle* ('pain brioiché fribourgeois'), *totché* ('gâteau à la crème aigre'), etc.

Sur le plan géographique, les dialectalismes sont rarement communs à toute la Suisse romande, et souvent partagés avec les régions françaises voisines (Savoie, Franche-Comté).

2.2.2 Emprunts aux langues nationales

En raison de la distance entre le Tessin et la Romandie d'une part, des Grisons et la Romandie d'autre part ; mais aussi du poids que les langues qui sont parlées dans ces régions ont au niveau national, les emprunts au romanche et à l'italien sont presque inexistantes dans le français de Suisse. Tout au plus, on peut citer : *ristrette* ('café serré', < it. *ristretto*, avec francisation de la finale) et *dicastère* ('division d'une administration communale dirigée par un membre de l'autorité exécutive', < it. *dicastèro*).

Compte tenu du fait que la majorité de la population est de langue maternelle allemande, compte tenu également du fait que les institutions fédérales se trouvent dans la capitale bernoise, à dominante germanophone, de nombreuses productions linguistiques françaises (textes de lois, de publicité, etc.) sont souvent des traductions de l'allemand.⁷ Cette situation, dans laquelle les dialectes alémaniques jouent le rôle d'*ad-strats*, a donné lieu à des emprunts du français à l'allemand ou ses dialectes, avec ou sans adaptation. Tous les domaines conceptuels du vocabulaire sont touchés, p. ex., de façon non-exhaustive :

7 Dans ce contexte, l'expression 'français fédéral' désigne le « français germanisé [...] des textes produits par l'administration centrale, ainsi que par les entreprises et agences de publicité dont le siège social est situé en Suisse alémanique », et par extension, le « français germanisé [...] pratiqué par les Suisses alémaniques » (DSR, s. v. 'français fédéral').

- administration : *Röstigraben* ('frontière virtuelle qui sépare la Suisse romande de la Suisse alémanique'), *landammann* ('président du gouvernement de certains cantons suisses alémaniques'), etc.
- gastronomie : *knöpfli* ('pâtes en forme de boulettes'), *spätzli* ('pâtes en forme de lanières'), *zwieback* ('sorte de biscotte'), *wienerli* ('saucisse à chair rose'), etc.
- termes domestiques : *poutser* ('faire le ménage', < all. *putzen*), *papier-ménage* ('essuie-tout', probable calque de l'all. *Haushaltspapier*), *foehn* ('sèche-cheveux'), etc.
- argot scolaire : *schinder* ('tricher à un examen', < all. *schinden*), *être à la strasse* ('être à la rue'), *schwentser* ('sécher un cours', < all. *schwänzen*), etc.

On dénombre aussi quelques calques lexématiques et syntaxiques de l'allemand vers le français, à l'instar d'expressions comme *peindre le diable sur la muraille* ('alarmer exagérément dans le principal but d'effrayer', < all. *den Teufel an die Wand malen*, litt. 'peindre le diable sur le mur'), *tenir/serrer les pouces à quelqu'un* ('souhaiter bonne chance à quelqu'un', < all. *jemandem/für jemanden den/die Daumen drücken/halten*) ou encore *tirer* ('infuser, en parlant du thé', < all. *den Tee ziehen lassen*).

2.2.3 Phénomènes de maintien

Au cours de l'histoire, la diffusion et l'expansion du français ne se sont pas produites en même temps, ni au même rythme. En fait, certaines innovations qui ont eu lieu en Île-de-France ne se sont pas nécessairement répercutées dans le reste des régions de l'Europe francophone. Par conséquent, un objet, un concept, une idée, une structure de phrase ou une prononciation auraient pu changer de nom dans un endroit, mais pas nécessairement dans un autre. On appelle *phénomènes de maintien* ces éléments linguistiques qui appartenaient au français à une certaine époque, mais qui, pour des raisons diverses, ont progressivement disparu du français de référence tout en survivant dans certaines régions du monde francophone en Europe.

Un cas de figure assez célèbre concerne les triplets *déjeuner/dîner/souper* (formes utilisées en Suisse, mais aussi en Belgique ou Canada) et *petit-déjeuner/déjeuner/dîner* (formes reconnues comme appartenant au français de référence), où chacun des termes désigne les trois principaux repas de la journée (matin, midi et soir).

À côté de ces éléments, on peut mentionner l'utilisation de l'adjectif *brun* pour qualifier la couleur que la plupart des Français appellent 'marron', mais aussi le maintien du mot *camisole* pour désigner qu'on appelle plus communément un 'maillot de corps'.

2.2.4 Innovations

Enfin, il existe des régionalismes qui ne sont ni empruntés aux dialectes galloromans ni aux autres langues parlées sur le territoire, ni les vestiges d'un état du français qui n'est plus celui qui fait office de système de référence internationalement. Ces régionalismes, que nous appellerons *innovations*, découlent de divers processus néologiques.

Innovations sémantiques – La première sous-catégorie concerne des innovations qui affectent la sémantique d'un vocable, c'est-à-dire son sens. Ce scénario se produit lorsqu'un mot du français courant reçoit un sens particulier dans une région donnée, sens qu'il n'a pas ailleurs.

Prenons l'exemple du mot *cornet*. Depuis les plus jeunes âges du français, le mot *cornet* désigne différents objets qui sont des cornes ou qui en ont la forme, comme un papier roulé en forme de cône. Il peut aussi désigner un contenant, notamment quand il s'agit de quelque chose qui se mange : un cornet de frites, un cornet de glace ou un cornet de pâtes. En Suisse (mais aussi dans l'est de la France), le mot *cornet* est employé en ce sens, mais aussi avec le sens de 'contenant formé d'une matière souple pliée, assemblée, et qui est ouvert seulement par le haut', en d'autres termes pour désigner ce qu'on appelle ailleurs un *sac* ou un *sachet*. Il n'est pas difficile d'imaginer comment a pu se faire ce glissement sémantique. Dans certains commerces de détail, les produits vendus en vrac ou à la pièce étaient emballés dans des cornets. Par analogie de contenu et de matière, c'est le nom qu'on a dû donner aux premiers sacs en papier, apparus dans les années 1850, soit près d'un siècle avant les sacs en plastique, en 1965. Dans ces régions, le terme *cornet* s'est adapté pour désigner ces nouveaux contenants, et s'y est maintenu.

Antonomases – Certaines innovations ne découlent pas de l'acquisition d'un nouveau sens à un nom commun existant, mais du recyclage de noms propres en noms communs.

Par exemple, dans les cantons de l'Arc jurassien et à Fribourg, les locuteurs n'appellent pas le séchoir à linge *étendoir* (comme le préconisent les dictionnaires du français de référence), ils utilisent plutôt le mot *stewi*, qui constitue d'un point de vue étymologique le nom donné à la marque de structures métalliques pour sécher le linge, commercialisées par la compagnie STEiner WInterthur (fondée en 1947).

Un autre exemple d'antonomase concerne la dénomination du correcteur liquide inventé pour corriger les erreurs d'écriture (initialement après avoir commis une faute de frappe sur une machine à écrire). En Suisse romande – comme dans les autres régions linguistiques de la Confédération d'ailleurs – le correcteur liquide a pris le nom de Tipp-Ex. Étymologiquement, il s'agit là aussi d'un nom de marque : c'est sous le nom de Tipp-Ex qu'une certaine compagnie allemande a commencé à commercialiser ce produit en Europe, ayant acquis la licence pour vendre le correcteur liquide créé aux États-Unis dès le début des années 1960. Là où le français de référence a proposé des équivalents pour éviter l'utilisation d'un nom de marque (*blanc*, *blanco*, *blanc correcteur*), le français de Suisse romande a conservé l'utilisation du nom propre, qui a fini par devenir un nom commun.

Innovations formelles – Enfin, certains régionalismes émergent en même temps que l'objet, la personne ou la fonction qu'ils désignent, voire peu de temps après leur naissance.

Les dénominations de ce que les Français appellent *petite pelle* ou *pelle-à-balayures*, et qui prend un peu partout en Suisse le nom de *ramassoire*, ou, dans les cantons de l'Arc jurassien, *porte-cheni*, *pelle-à-cheni* voire *ordurière*, constituent un cas d'étude éclairant. Les formes *ramassoire* et *ordurière* illustrent un premier type de création, la dérivation par affixation. Le premier est dérivé du verbe *ramasser* avec le suffixe *-oire* (qui sert à former des mots désignant un instrument, une machine ou un objet fonctionnel, voir *arrosoir*, *balançoire*, formés sur *arroser* et *balancer*) ; le second sur le substantif *ordure* avec le suffixe *-ière* (qui sert à former des noms de récipients à partir du nom du contenu). Quant aux variantes *porte-cheni* et *pelle-à-cheni*, elles constituent un second type de création, la composition.

D'un point de vue morphologique, la dérivation et la composition sont les processus les plus productifs, mais notons qu'ils sont loin d'épuiser l'ensemble des possibles : on

pourrait ajouter à la liste la siglaison (la *PP*, désigne la *Place Pury* à Neuchâtel), l'univerbation (*bord du lac* > *bordulac*) ou encore l'apocope (*bordulac* > *bordu* ou *bordul*).

📖 Sur le français de référence et la notion de régionalisme, v. Rézeau 2000. Pour un classement des régionalismes, ainsi que d'autres listes exemples, v. Voillat 1971 ; Manno 1997 ; Andraassen et al. 2010 ; Thibault 2017 ainsi que Avanzi 2019 et Rumpf 2024. Sur la question des régionalismes dans l'enseignement, v. De Pietro 2002.

3 Caractéristiques formelles du français romand actuel

3.1 Le vocabulaire

Il n'est pas possible de donner ici un aperçu complet de l'histoire et de la géographie des régionalismes du français parlé en Romandie. Nous nous concentrerons sur trois éléments, choisis car ils illustrent les trois cas spécifiques distincts décrits ci-dessus (§ 2.2). Le premier vise à discuter de la notion de dialectalisme, en comparant deux cartes (fig. 1 et fig. 2) : l'une réalisée à partir de données récoltées à la fin du XIX^e siècle, lorsque la population romande parlait l'un ou l'autre dialecte galloroman encore relativement couramment, l'autre à partir de matériaux recueillis au XXI^e siècle, dans le cadre du projet Français de nos Régions (voir Enquête régionalismes 2016). L'objectif est de montrer qu'il n'y a pas de correspondance directe entre les deux systèmes, et que les mouvements de régression et d'expansion se produisent en même temps (§ 3.1.1). Le deuxième exemple donne une illustration du destin d'un phénomène de maintien, et de la complexité d'une situation qui s'installe lorsqu'entre en jeu une innovation par-dessus (§ 3.1.2). Le troisième exemple illustre enfin la dynamique des régionalismes du français parlé en Suisse romande, et montre les disparités générationnelles et géographiques qui caractérisent la vitalité des différentes dénominations d'un même objet (§ 3.1.3).

3.1.1 Dénominations du cardinal '80'

En Suisse romande, deux systèmes différents pour articuler l'adjectif cardinal 80 coexistent : le système décimal (sur une base dix) est celui auquel se rattache la forme *huitante* (ainsi que la forme *octante*) ; le système vigésimal (sur une base vingt), explique l'existence de la forme *quatre-vingts*. Comme on peut le voir sur la fig. 1, qui rend compte du pourcentage d'utilisation déclarée de la forme *huitante*, *huitante* qui est majoritaire dans les cantons de Vaud et de Fribourg, alors que le mot coexiste dans une certaine mesure en Valais avec *quatre-vingts*. Les faibles pourcentages d'utilisation de *huitante* récoltés dans les cantons de Genève et des cantons de l'Arc jurassien indiquent que dans ces régions, les sujets parlants préfèrent *quatre-vingts* :

"huitante"

dans le français en Suisse romande
(début du XXI^e s.)

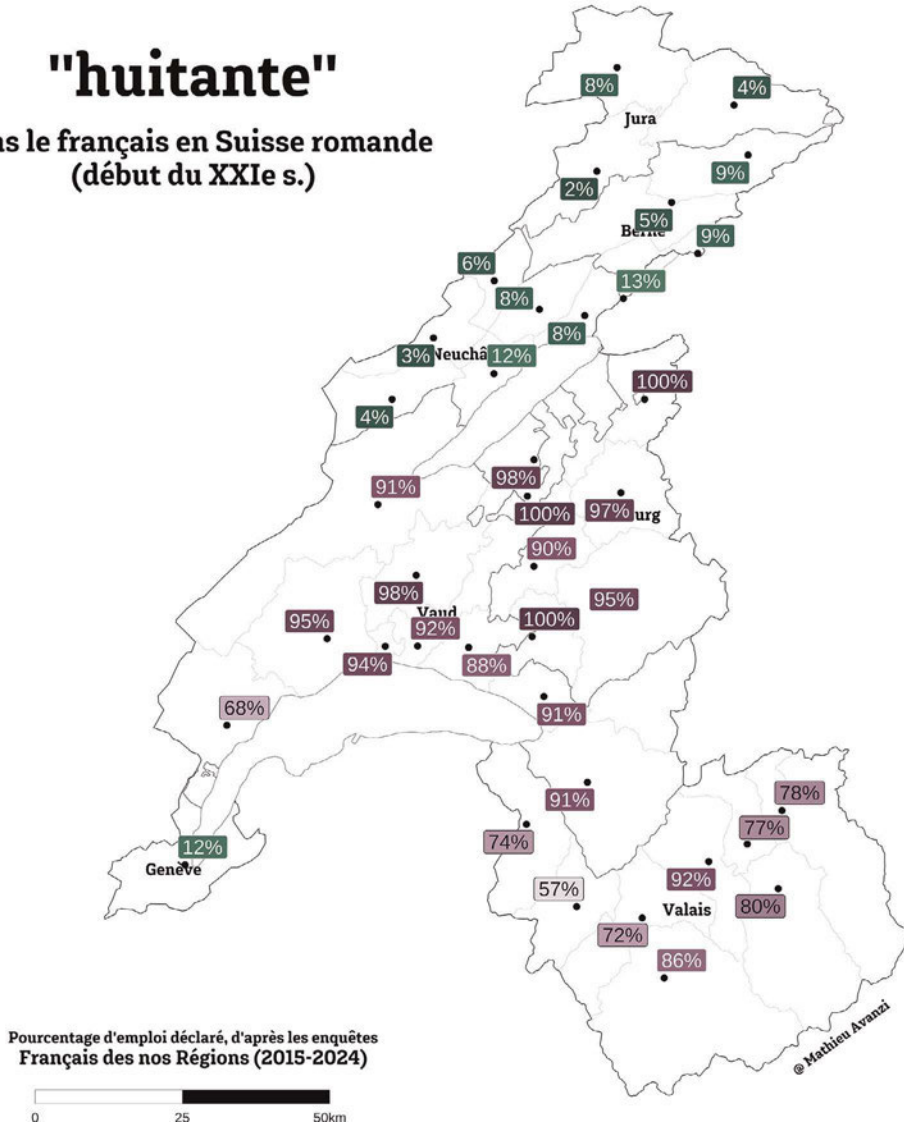


Fig. 1: Vitalité de *huitante* en français au début du XXI^e siècle, source : Enquêtes Français des nos Régions (2015-2024)

Dans les dialectes galloromans pratiqués à la fin du XIX^e siècle (fig. 2), on retrouve l'utilisation des correspondants de *huitante* et de *quatre-vingts* en Valais, une majorité de *huitante* dans les cantons de Vaud et de Fribourg, ainsi qu'une majorité de *quatre-vingts* dans l'actuel canton du Jura (malgré quelques attestations d'*octante*). A Genève, les deux formes ont été relevées dans chacun des points d'enquête. Dans le canton de Berne, on constate l'existence de types *octante* et de *huictante*, dans le canton de Neuchâtel, une seule forme *quatre-vingts* (au point N30, qui représente le Cerneux-Péquinot) et plusieurs formes de type *huictante* ou *huiptante*.

Open Access Download von elibrary.narr.digital am '21.01.2025' um '10:28' Uhr

80

dans les dialectes galloromans de Suisse (début du XXe s.)

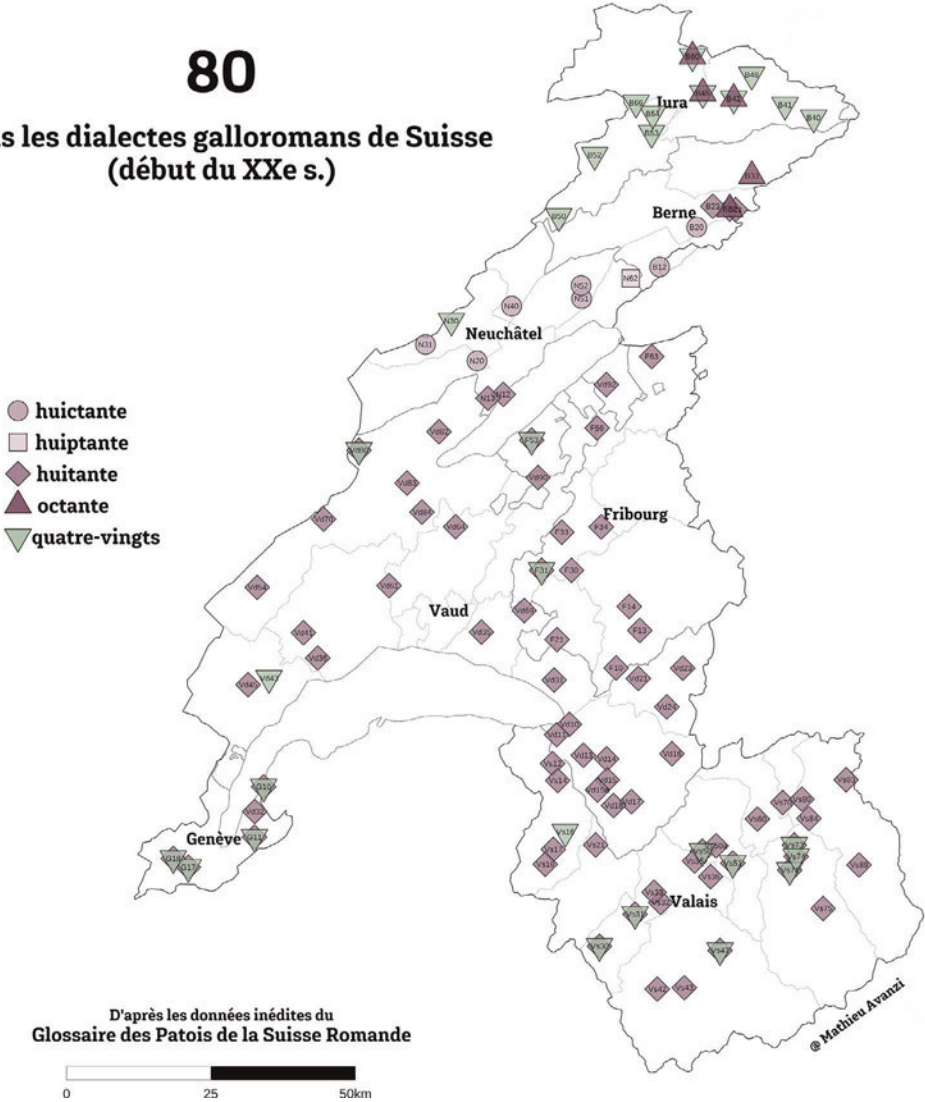


Fig. 2: Dénominations du cardinal '80', source : Gauchat et al. 1912-

La comparaison des deux cartes nous permet de montrer que le français régional n'est pas un calque direct des patois aujourd'hui disparus, et que chacun des deux systèmes dispose de sa dynamique propre. Il est clair que la situation que l'on observe dans le canton de Genève s'explique par l'influence que les usages de la France voisine ont sur le français local: *quatre-vingts*, forme prestigieuse utilisée en France, y a chassé *huitante*. Dans les cantons de Berne et de Neuchâtel, on peut encore conclure à une influence du français de référence sur le patois, le terme *octante* étant un emprunt savant au latin datant du xvii^e siècle, et non une évolution étymologique attendue (comme le sont les types qui se rattachent à *huitante*). Cette influence se manifeste de deux façons : par le remplacement

de formes autochtones (dans la région de Courtelary, la présence simultanée de *huitante* et d'*octante* peut laisser penser que le second a remplacé le premier) et par la modification d'une forme dialectale existante (la présence d'un [k] dans *huictante* s'explique par l'influence d'*octante* sur *huitante*). Si l'on revient à présent au français moderne, on pourrait dire que si *huitante* s'est maintenu dans les cantons de Fribourg et de Vaud, de même que *quatre-vingts* dans le Jura et les deux formes dans le Valais, c'est en raison du substrat. Pour le canton de Neuchâtel et les districts francophones de Berne en revanche, le substrat ne peut pas expliquer la situation actuelle. C'est la politique linguistique de ces cantons, par le biais de l'enseignement, qui a permis l'uniformisation que l'on constate aujourd'hui.

3.1.2 Dénominations du 'clignotant'

A partir des années 1920, quand les premiers dispositifs de changement de direction sur les autos sont installés, ils prennent la forme de flèches lumineuses, et reçoivent en Suisse romande le nom de *signofile*, avant que la variante *clignoteur* ne fasse son entrée dans le vocabulaire, comme le montre la répartition des deux termes au fil du temps dans la presse :

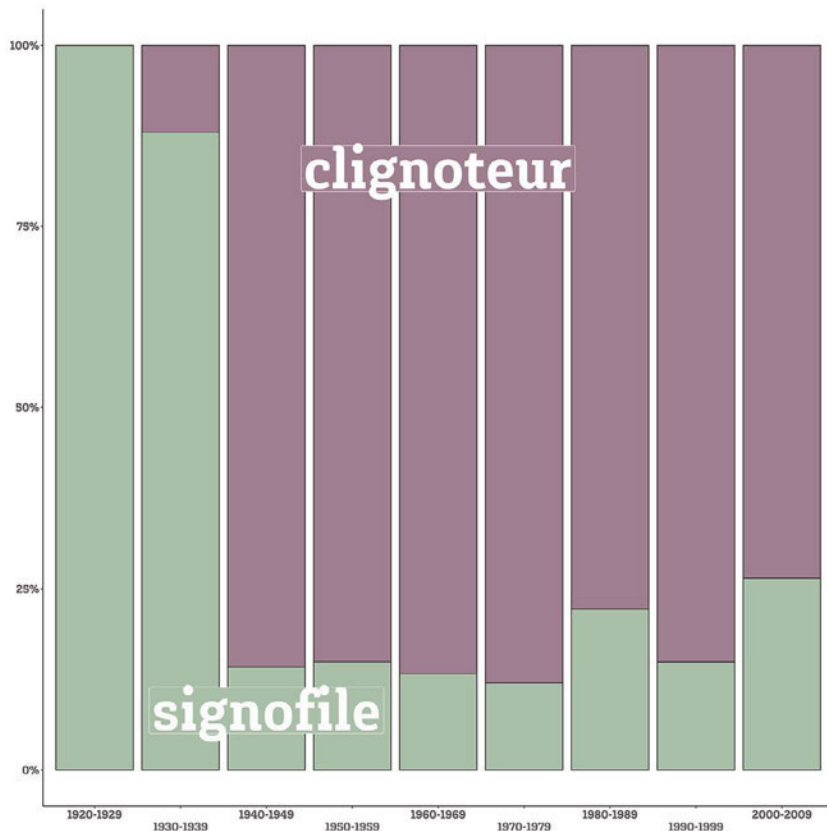


Fig. 3: Distribution (en pourcentages relatifs) des formes *clignoteur* vs. *signofile* dans la presse romande de 1920 à 2009, source: E-News.

De récents sondages laissent penser que dans les usages des Romands, des préférences cantonales se sont installées. Comme le montre la fig. 4, dans les cantons de l'Arc jurassien, c'est la variante *clignoteur* qui est préférée. Dans les cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais, c'est l'inverse qui s'est produit : *signofile* est employé de façon majoritaire par rapport à *clignoteur*. Dans le canton de Genève comme dans le district de Porrentruy, c'est la variante *clignotant* qui est utilisée.

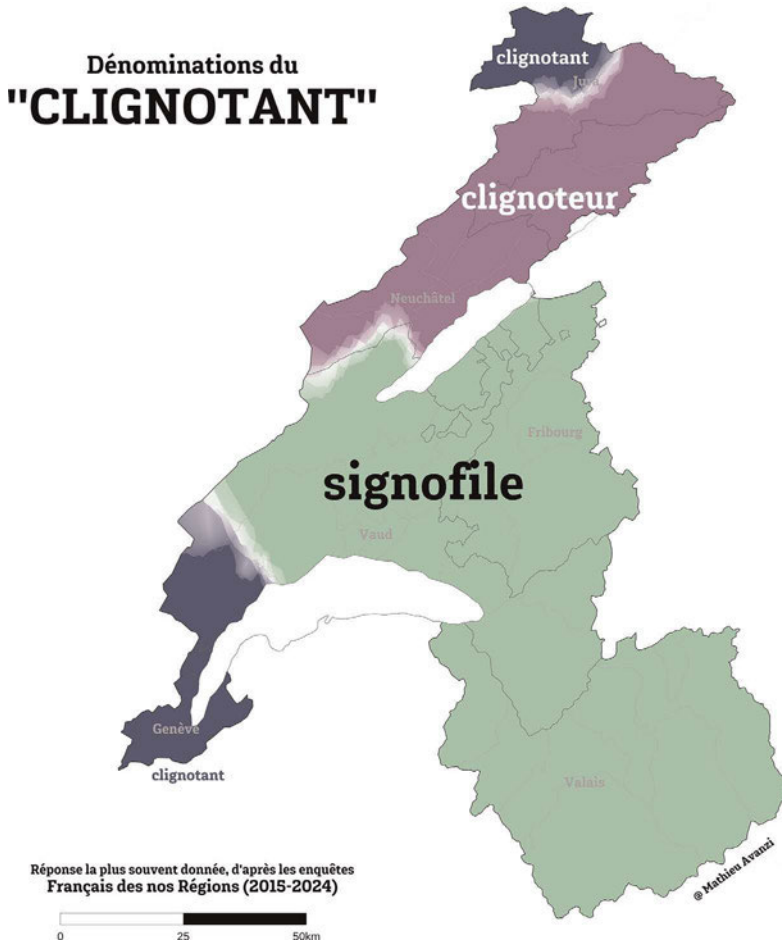


Fig. 4: Principales dénominations du dispositif lumineux pour signaler un changement de direction en français au début du xxi^e siècle, source : Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

Comment interpréter de tels résultats ? Plusieurs indices laissent penser que le scénario diachronique a été le suivant. Quand apparaissent les premiers dispositifs lumineux sur les voitures au début du xx^e siècle, ils ont pris le nom de *Signofil* (en 1925, sans *-e* et avec une majuscule, ce qui laisse penser qu'il a dû s'agir d'un nom de marque). Quand le terme *clignoteur* arrive en Suisse dix ans plus tard (la première attestation remonte à 1935), il s'agit sans doute d'un emprunt au français de France. Senti comme une variante plus prestigieuse, ce terme est adopté dans la presse romande, et y supplante la forme *signofile*.

La Suisse romande n'adopte pourtant pas de suite l'autre terme en usage en France, à savoir le terme *clignotant*, qui est la variante qui finit par entrer dans l'usage de ce côté de la frontière. Dans les usages des Romands, une répartition régionale opère alors au niveau des cantons. Neuchâtel jouant le rôle de centre pour l'Arc jurassien maintient l'usage du terme *clignoteur*, qui se diffuse alors dans les cantons du Jura et de Berne (il s'agit alors d'un phénomène de maintien, cette variante ayant disparu du français de référence). Les cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais, ne renoncent pas à l'usage du mot *signofile*, qu'on peut alors traiter comme une innovation par antonomase. A Genève comme dans le district de Delémont (mais c'est aussi le cas dans les districts frontaliers du Jura, où la variante *clignotant* est connue, sans être majoritaire par rapport à *clignoteur*), le mot en usage de l'autre côté de la frontière est adopté.

3.1.3 Dénominations du 'maillot de bain'

En Suisse romande, il existe au moins trois variantes en concurrence pour dénommer le vêtement léger que l'on enfle pour se baigner, et ces trois variantes sont utilisées de façon concomitante sur le territoire. Sur le plan générationnel en revanche, on observe une distribution des formes en fonction de l'âge des participants. Comme le montre la fig. 5, plus l'âge des participants augmente, et plus ils ont tendance à utiliser les variantes *calosse* ou *costume de bain* :

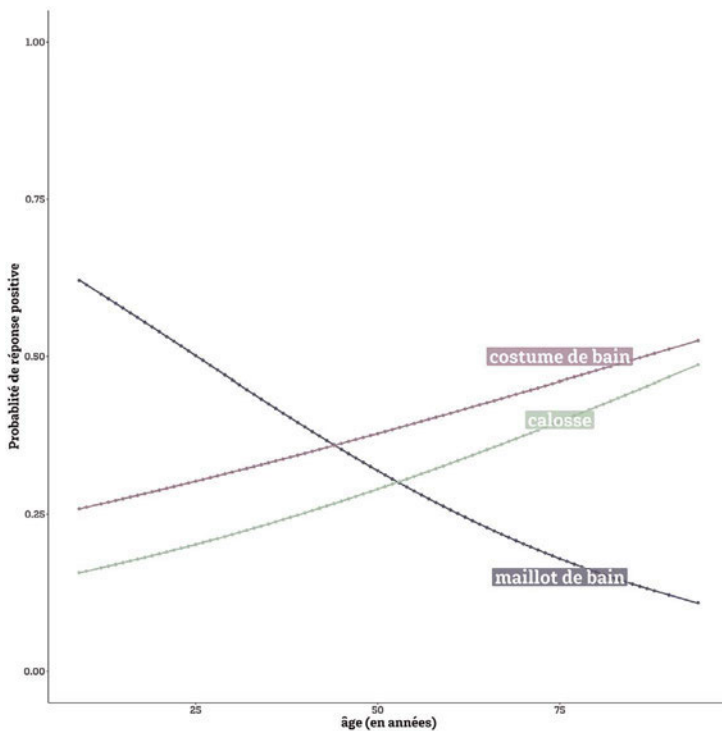


Fig. 5 : Probabilité d'une réponse positive à la question « Utilisez-vous la forme *maillot de bain/ costume de bain/ calosse* pour désigner le vêtement léger de baignade ? », source : Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

Ces différences nous renseignent sur la dynamique de la variation régionale à l'intérieur de la Suisse, et sur l'influence du français de Paris. La forme *costume de bain* est clairement un phénomène de maintien : attestée en France encore au début du xx^e siècle, elle a cessé depuis longtemps d'être utilisée dans l'Hexagone au profit de la locution *maillot de bain*. Elle demeure employée en Suisse, mais a sans doute été considérée comme vieillie à un moment donné. C'est pourquoi sans doute elle a commencé à être remplacée par une autre variante locale, *calosse*. Cette forme, qui semble être une création populaire formée sur le mot 'caleçon' à l'aide d'un suffixe *-os(se)* (qu'on retrouve dans des mots comme *craignos*, formé sur 'craint'; *crados*, sur 'crade'; *calmos*, etc.) sur une base *cal-* (voir les variantes argotiques *calecif* et *calebar*, avec les suffixes *-if* et *-bar*), est en effet attestée dans la presse depuis 1982. Les données montrent toutefois que *calosse* ne l'a jamais emporté sur *costume de bain*, et que les deux subissent actuellement la concurrence de la variante hexagonale, *maillot de bain*.

3.2 La grammaire

En raison de leur rareté dans les productions de français dont on dispose (entretiens enregistrés, textes de presse, romans), les régionalismes grammaticaux restent encore les parents pauvres des études sur le français parlé en Suisse. Toutefois, toute personne examinant de près les sources (dictionnaires, inventaires des spécificités, glossaires, etc.) du français de Suisse peut néanmoins trouver des informations sporadiques concernant la sélection et l'ordre des pronoms (§ 3.2.1), la variation qui affecte le régime de certains verbes (§ 3.2.2), l'utilisation de certains lexèmes pour exprimer des significations spécifiques de temps et de modalités (§ 3.2.3) voire encore l'utilisation de certains adverbes (§ 3.2.4).

3.2.1 Sélection et ordre des pronoms

Chaîne de clitiques – En français de référence, le pronom objet direct précède le pronom objet indirect en position enclitique, comme le montre (1a) :

(1)	a.	<i>rends</i> give-back.IMP:2.SG	<i>-le</i> it.ACC:3.SG:MASC	<i>-moi</i> me.DAT:1.SG
	b.	<i>rends</i> give-back.IMP:2.SG	<i>-me</i> me.DAT:1.SG	<i>-le</i> it.ACC:3.SG:MASC

La variante proposée en (1b) est régionale du fait de la forme du pronom datif, *me* (forme dite clitique) et non *moi* (forme dite tonique). Cet état de fait est similaire à celui qui existait en ancien français, et qu'on retrouve aussi dans certains patois.

Utilisation de ce/ça impersonnel – Comme dans de nombreuses régions de l'Hexagone, le français qu'on parle en Suisse comporte des pronoms impersonnels dont la forme est celle de pronoms démonstratifs. On retrouve ce phénomène dans les phrases qui permettent de demander ou de dire l'heure (2), mais aussi avec des verbes météorologiques (3) :

(2)	a.	<i>il</i> it.NOM:3.SG	<i>est</i> be.PRES:3.SG	<i>quelle</i> what	<i>heure</i> time
	b.	<i>c'</i> it.NOM:3.SG	<i>est</i> be.PRES:3.SG	<i>quelle</i> what	<i>heure</i> time

- (3) a. *il* *pleut*
 it.NOM:3.SG be.PRES:3.SG
- b. *ça* *pleut*
 it.NOM:3.SG be.PRES:3.SG

Pronoms accusatifs neutres – L'influence des dialectes francoprovençaux peut expliquer l'existence de pronoms dits « neutres » tels que ceux qui figurent dans (4b) et dans (4c):

- (4) a. *il* *le* *mange*
 he.NOM:3.SG:MASC it.ACC:3.SG:MASC eat.PRES:3.SG
- b. *il* *y* *mange*
 he.NOM:3.SG:MASC it.ACC:3.SG:MASC eat.PRES:3.SG
- c. *il* *ça* *mange*
 he.NOM:3.SG:MASC it.ACC:3.SG:MASC eat.PRES:3.SG

En Suisse romande, l'usage du pronom *y* à la place du pronom *le* est propre aux régions de Genève et de Nyon, alors que l'antéposition de *ça* est un phénomène qu'on ne retrouve pas en dehors des frontières de la Broye (région à cheval sur les cantons de Fribourg et de Vaud).

L'influence des mêmes dialectes explique également le placement en tête du pronom *personne* qui a été observé dans l'ensemble de la Suisse romande:

- (5) a. *j'* *ai* *vu* *personne*
 I.NOM:1.SG have.PRES:1.SG seen. PAST.PART nobody
- b. *j'* *ai* *personne* *vu*
 I.NOM:1.SG have.PRES:1.SG nobody seen.PAST.PART

Dans les patois francoprovençaux, les correspondants de l'indéfini *personne* se placent avant le verbe conjugué (*yé nyon vu*, soit littéralement: *j'ai personne vu*).

3.2.2 Variation des régimes

Un autre domaine de variation concerne la réalisation du régime de certains verbes. En français de référence, les verbes *aider* et *faire chier* se construisent avec un régime accusatif. En Suisse romande, il n'est pas rare de trouver ces verbes accompagnés d'un datif: *on aide à quelqu'un*, *on fait chier à quelqu'un*. L'influence de l'allemand a été invoquée pour expliquer l'utilisation du datif après le verbe *aider* (type *jemandem helfen*). Le fait que ce tour soit connu ailleurs dans la francophonie, et qu'il existait déjà en ancien français, invite à mitiger cette influence. On peut considérer en revanche que l'utilisation de la préposition *pour* après le verbe *s'intéresser* est un calque de l'allemand ou du suisse-allemand (type *sich für etwas interessieren*), tout comme l'emploi de *sur* après le verbe *attendre* (*warten auf*, suiss. além. *warten uuf*).

3.2.3 Auxiliaires de temps et modalités

Les temps verbaux et les modaux constituent un autre domaine assez sensible à la variation régionale. Comme les locuteurs du sud de la France ainsi que ceux de la région de

Lyon, les francophones de Suisse utilisent régulièrement le passé surcomposé, qui implique l'utilisation de deux auxiliaires, 'avoir' et/ou 'être' :

- | | | | | | | |
|-----|----|------------|----------------|----------------|-----------------|-------------|
| (6) | a. | <i>j'</i> | <i>ai</i> | | <i>eu</i> | <i>fumé</i> |
| | | I.NOM:1.SG | have.PRES:1.SG | have.PAST.PART | smoke.PAST.PART | |
| | b. | <i>je</i> | <i>suis</i> | <i>eu</i> | <i>parti</i> | |
| | | I.NOM:1.SG | être.PRES:1.SG | have.PAST.PART | leave.PAST.PART | |

En français de référence, les grammairiens acceptent assez bien l'utilisation du passé surcomposé lorsqu'il apparaît dans une proposition subordonnée. Les exemples en (6), où le passé surcomposé est lié à un verbe qui est le noyau d'une proposition principale, sont clairement régionaux. Les deux ne sont toutefois pas connus dans la même région. Au sein de l'Europe francophone, (6a) est beaucoup plus répandu que (6b). Le premier est utilisé non seulement en Suisse, mais aussi dans la moitié entière de la France métropolitaine, ainsi que dans la région de Lyon et en Bretagne. Le second est à peine utilisé en dehors de la Suisse.

En français, la périphrase 'aller + V_{INF}' est normalement utilisé pour exprimer le futur. En ancien français et en français classique, le verbe 'vouloir' était utilisé de la même manière. Plusieurs sources indiquent que ce verbe était attesté dans de nombreuses régions de France lorsqu'il était impliqué dans l'expression d'un événement météorologique, comme en (7a). Dans d'autres contextes, comme en (7b), il est restreint au français parlé dans le Jura franco-suisse :

- | | | | | |
|-----|----|--------------|----------------|-----------------|
| (7) | a. | <i>il</i> | <i>veut</i> | <i>pleuvoir</i> |
| | | it.NOM:3.SG | want.PRES:3.SG | rain.INF |
| | b. | <i>tu</i> | <i>veux</i> | <i>tomber</i> |
| | | you.NOM:2.SG | want.PRES:2.SG | fall.INF |

Enfin, une autre variation régionale provient de l'utilisation du verbe 'oser' pour exprimer poliment la capacité de faire quelque chose. Ainsi, un étudiant à l'université ne demande pas s'il peut poser une question, il demande s'il ose poser une question ; un passager dans le train ne s'assoit pas sans avoir auparavant demandé s'il osait s'asseoir. Signalons que cet usage particulier du verbe *oser* se retrouve dans d'autres contextes, notamment dans des phrases négatives (*on n'ose pas entrer*), et/ou un sujet inanimé (*les dictionnaires n'osent pas être empruntés*). Géographiquement, cet emploi régional du verbe *oser* ne jouit pas de la même vitalité : il semble relativement inconnu dans les cantons du Valais et de Genève, et peu utilisé dans le canton de Vaud. Dans les cantons de l'Arc jurassien et à Fribourg, il est en revanche très répandu. Cette observation, combinée avec l'existence d'emplois similaires en Alsace, laisse penser que ces emplois reproduisent (ou calquent) une partie des sens de l'allemand *dürfen* ; alors que 'oser' avec le sens de « se risquer à, avoir l'audace », correspond plutôt à l'allemand *wagen*.

3.2.4 Adverbes

Signalons enfin que le français de Suisse romande comporte tout un tas d'adverbes dont l'utilisation est inconnue en France. Les exemples sous (8) – (10) illustrent la variation qui peut affecter les intensificateurs, qui trouvent leurs équivalents en français de référence avec des termes comme *très*, *trop*, *vachement* ou encore *grave* :

- (8) il est rentré de sa soirée, il était *monstre* fatigué
- (9) je suis assez à l'aise quand je rentre dans le box d'un étalon qui est *franc* fou
- (10) elle est sortie hier soir, il faisait *pire* chaud

Soulignons également que certains usages sont cantonnés à des régions bien délimitées à l'intérieur de la Suisse, comme p.ex. :

- (11) on a l'habitude de se garder les enfants *parmi*
- (12) il faut qu'on discute, viens *outré-en-çà*
- (13) c'est *droit* ce que je lui ai dit !

En (11), *parmi* sert à indiquer un rapport de réflexivité, et pourrait être glosé par « les uns les autres », il s'emploie surtout dans le canton de Vaud et est connu à Fribourg [carte supp *1*]. En (12), l'adverbe *outré-en-çà* [carte supp *2*] est le résultat de la composition du morphème *outré* (qui sert dans les parlers valaisans à indiquer un déplacement sans changement de plan sur l'axe vertical) et d'*en-çà*, un adverbe en usage pour indiquer la proximité avec celui qui parle (son antonyme, *en-là*, s'utilise pour exprimer l'idée d'éloignement par rapport à celui qui parle). En (13) enfin, le modalisateur *droit* s'emploie surtout dans les cantons de l'Arc jurassien, il est synonyme de « exactement » [carte supp *3*].

📖 D'autres exemples sont présentés et discutés dans Bürgi 1999 ; Voillat 1971 ; Avanzi 2018, 2019, 2020 ; Avanzi et Thibault 2024 ; Kristol 2023 ; Johnsen 2024.

3.3 La prononciation

Sur le plan de la prononciation, nous ne pouvons pas signaler l'ensemble des faits remarquables, aussi nous contenterons-nous de présenter les phénomènes les plus saillants.

3.3.1 Le système vocalique

Le français de Suisse romande a maintenu un système vocalique relativement conservateur par rapport au français de référence. De nombreuses oppositions survivent en Suisse alors qu'elles ont disparu en France, à l'instar de l'opposition entre [o] et [ɔ] en syllabe ouverte. Partout en Suisse (et dans une moindre mesure dans le canton de Genève et les districts de l'est du Valais romand), on oppose les éléments des paires comme *mot/maux*, *pot/peau* ou encore *sot/seau*, le premier étant prononcé avec une voyelle ouverte [ɔ], le second avec une voyelle fermée [o]. Dans le canton du Jura et dans le Jura bernois, l'ouverture des voyelles de mots qui se terminent par -o graphique est une règle : on prononce *euro*, *piano* ou encore *domino* avec un o ouvert.

"EURO" prononcé avec un O ouvert final

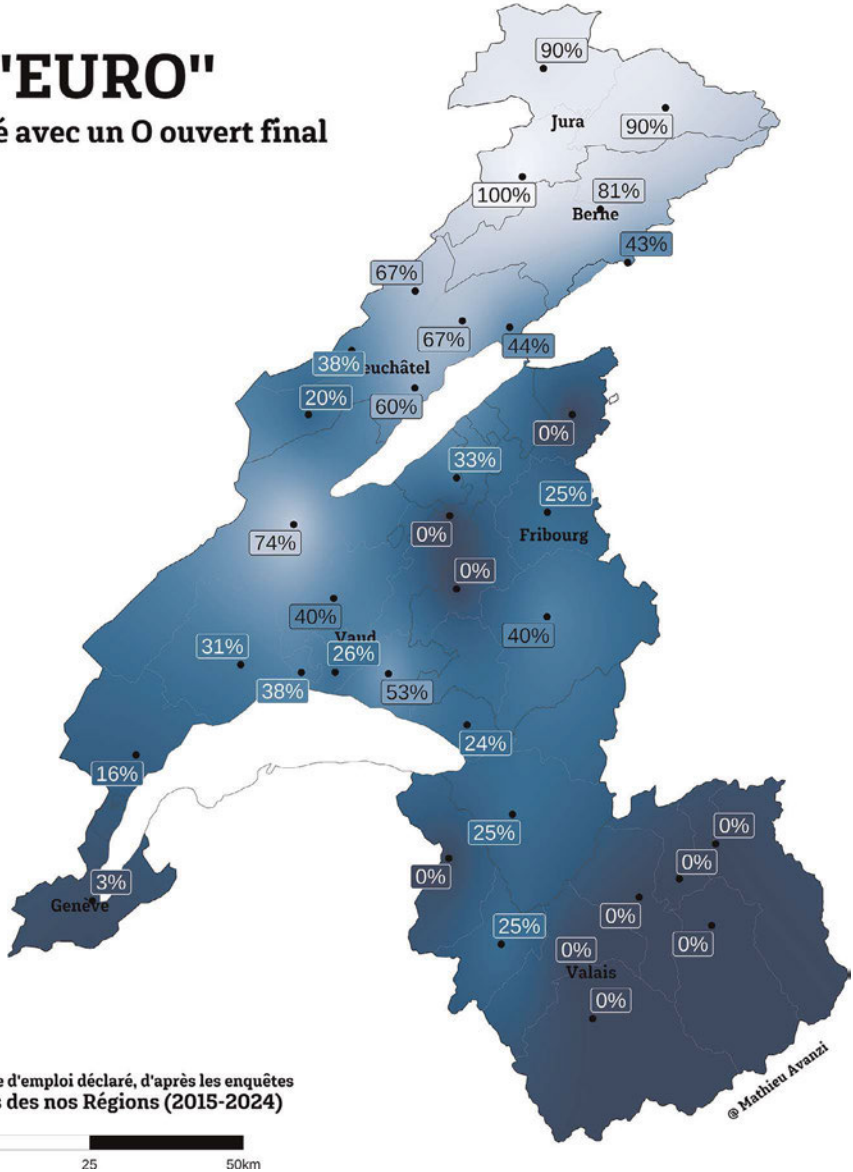


Fig. 6: Réalisation avec une voyelle finale ouverte du mot *euro* en français au début du XXI^e siècle, source: Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

Open Access Download von elibrary.narr.digital am '21.01.2025' um '10:28' Uhr

D'autres oppositions sont vieillissantes en Suisse. C'est le cas notamment de l'opposition entre [a] et [ɑ], que l'on a dans la paire *rat/ras* (dans *patte/pâte*, l'opposition de timbre a été supplée par la longueur) ou de l'opposition [ɛ] ~ [œ] la paire *brin/brun*. Déjà affaiblie à Genève, la comparaison des données des juniors avec celle des seniors montre que ces oppositions perdent du terrain, et devraient finir par disparaître, comme c'est le cas du français de référence :

"BRIN~BRUN" participants âgés de moins de 25 ans

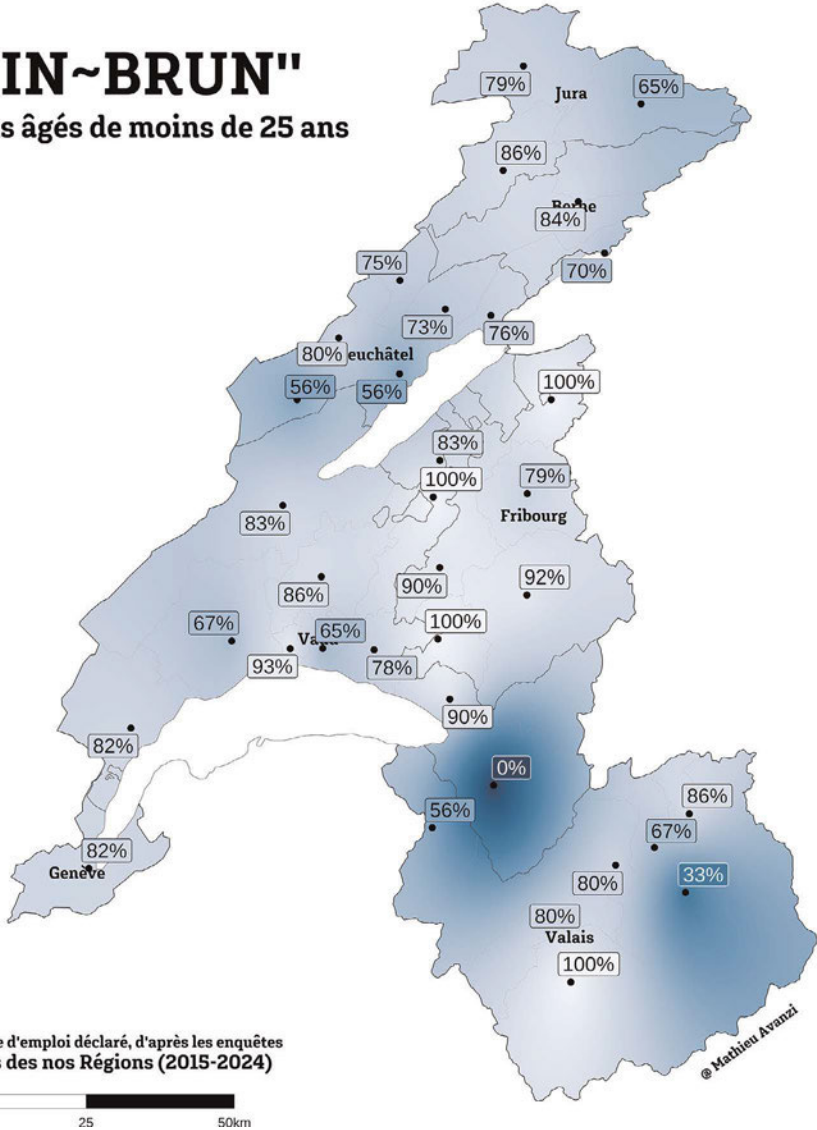


Fig. 8a : Pourcentage de participants de 25 ans et moins ayant affirmé faire l'opposition à l'oral entre *brin* et *brun* en français au début du XXI^e siècle, source : Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024).

relativement bien, et ce peu importe le canton.⁸ Dans le canton de Vaud (avec des ramifications à Genève et dans le Bas-Valais), cette tendance à l'allongement s'accompagne parfois d'une mouillure, ce qui explique que des mots comme *année*, *dictée* ou *potelée* soient prononcés avec une finale de type [eː] :

"DICTÉE"

prononcé avec E fermé final diphtongué

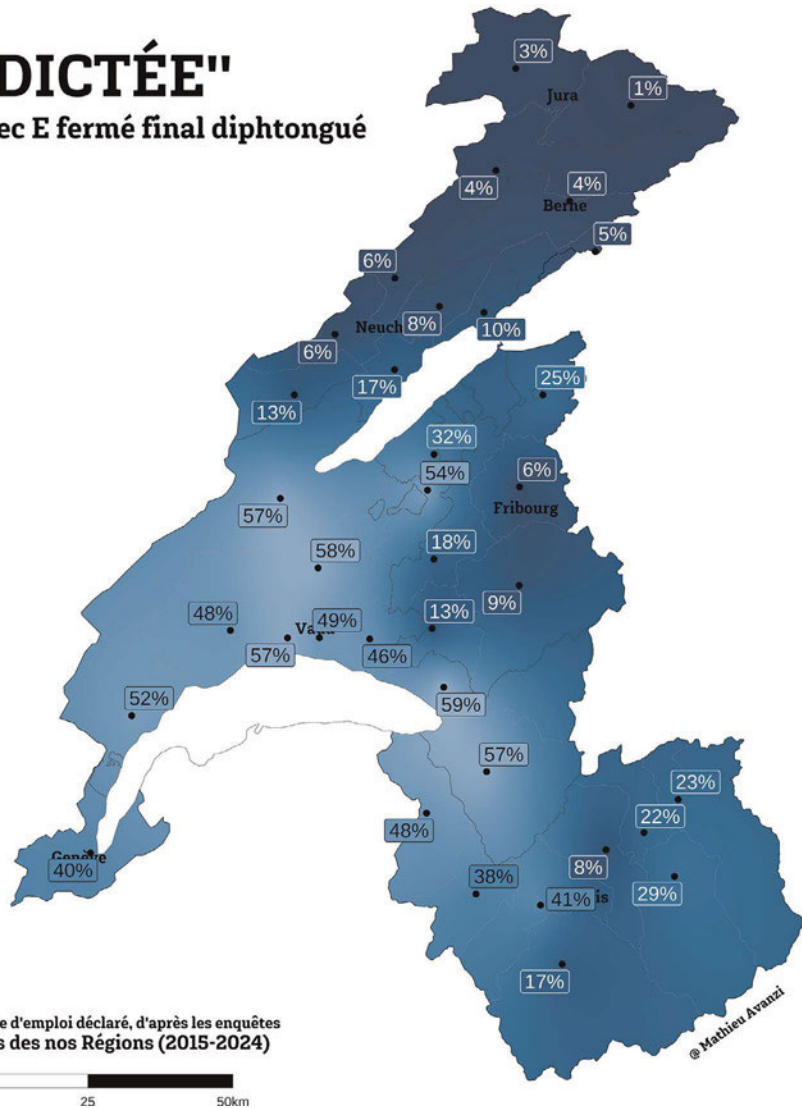


Fig. 9 : Prononciation d'un [e] long et mouillé à la fin du mot *année*, source : Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

8 Dans le canton de Vaud, et sporadiquement à Genève et en Valais, l'allongement peut déboucher sur une diphtongaison de finale quand le mot termine par le son [i], par la production d'un schwa prosthétique si le son est [u] ou [y].

3.3.2 Les consonnes

L'articulation des consonnes – sur le plan consonantique, le français de Suisse romande connaît quelques sons qui n'existent pas en français de référence. C'est le cas notamment de la consonne constrictive vélaire dévoisée [χ], qu'on peut entendre dans de nombreux emprunts aux suisse allemand (*kratz*, 'chat'; *steckr*, 'bâton'), et qu'on retrouve dans d'autres contextes surtout chez les locuteurs du Jura. Signalons aussi les affriquées [tʃ] et [dʒ], qu'on peut entendre dans des mots comme *crotchon* ('entame du pain') et *dodzet* (surnom des Fribourgeois, forme patoise du prénom Joseph, très répandu autrefois à Fribourg – et connoté catholique), qui sont en usage un peu partout en Suisse romande, et dont l'existence est sans doute à mettre sur le compte du patois.

Les consonnes finales – Une autre particularité du français qu'on parle en Suisse concerne les consonnes finales, qui sont parfois prononcées alors qu'elles restent muettes en français de référence. C'est le cas p.ex. du mot *vingt*, prononcé avec un *-t* final dans toute la Suisse, comme en Belgique et dans le grand est de la France, mais aussi du *-t* final dans des mots comme *alphabet* ou *juillet* (prononcés dans une partie du canton de Vaud avec des *-t* finals, soit [alfabɛt] et [ʒɥijɛt], [carte supp *4*]). A l'inverse, en Suisse romande, on ne prononce pas la consonne finale du mot *stand*, ni celle du mot *déficit* ou du mot *district*. On peut encore ajouter à cette liste la prononciation particulière du mot *cassis* (sans *-s* final dans le Jura, alors que le français de référence dit [kasis]), ou la non-prononciation du *-s* final du mot *ours* quand il est au pluriel dans le canton de Neuchâtel (on dit un [(n)uʁ], des [zuʁ], [carte supp *5*]). Il s'agit souvent ici de phénomènes attestés dans d'anciens états du français, qui se sont maintenus en Romandie.

📖 On consultera pour une discussion d'ensemble Voillat 1971; Métral 1977; Schoch 1980; Andreassen et al. 2010 et Avanzi 2019, 2024 pour un aperçu en micro-diachronie.

3.3.3 Autres phénomènes remarquables

D'autres phénomènes de prononciation typiques doivent être signalés. Dans les cantons de Fribourg, de Vaud, du Valais et du Jura, on tend à prononcer orthographiquement le mot *foot* (on dit [fɔt] et non [fut], comme en France [carte supp *6*]), on ne prononce pas le mot *fuchsia* [fuʃja] mais [fuksja] (sans doute là-aussi l'influence de l'allemand). La prononciation avec le son [u] des voyelles finales de mots comme *aluminium*, *podium* ou *erratum* rappelle qu'en Suisse, les mots sentis comme des emprunts peuvent garder leur prononciation originale (avec une extension intéressante pour des mots comme *chewing-gum*, prononcé avec un [u] final dans certains districts de l'est du Valais romand [carte supp *7*]).

3.3.4 Prosodie

Accentuation – En français, l'accent – c'est-à-dire la mise en relief des syllabes dans la chaîne parlée – frappe les syllabes finales des groupes de mots dont le noyau n'est pas un schwa, de même que certaines syllabes initiales (quand le mot est long par exemple). En Suisse romande, la propension à l'accentuation des syllabes initiales est légèrement plus grande qu'en France. Compte tenu du fait que la plupart des mots du lexique sont dissyllabiques, ce phénomène a été interprété comme une propension plus grande à accentuer les pénultièmes.

Intonation – L’inventaire des contours mélodiques du français de Suisse romande n’est pas si différent de celui du français de référence. Les quelques recherches qui ont été conduites sur le sujet ont permis de montrer qu’il existait en Suisse un contour mélodique assez particulier, qui semble surtout attesté dans les cantons de Vaud et de Genève, et qui s’actualise par un allongement significatif de la syllabe pénultième d’un mot, ainsi qu’une montée et une descente accusée sur les deux dernières syllabes :

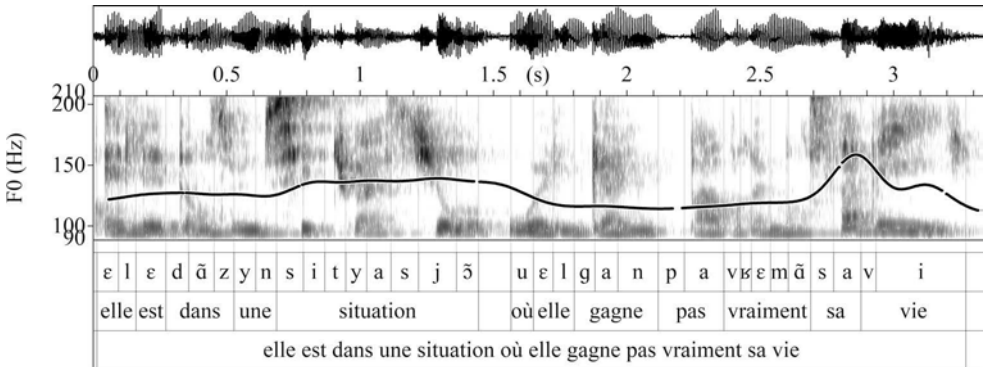


Fig. 10 : Spectrogramme et tracé intonatif de l’énoncé « elle est dans une situation où elle gagne pas vraiment sa vie », source : OFROM

Débit – L’une des questions les plus débattues dans les médias repose sur l’idée que les Suisses romands articuleraient plus lentement que les Français, en d’autres termes qu’ils parleraient plus lentement. Plusieurs études ont cherché à vérifier cet état de fait, avec des résultats pas toujours cohérents entre eux, compte tenu du grand nombre de variables dont il faut tenir compte quand on analyse de tels phénomènes. On retiendra que si les Romands parlent plus lentement que les Français, c’est surtout une question générationnelle (c’est surtout vrai pour les seniors), et diatopique (il semblerait que les Genevois ne soient pas si lents par rapport à leurs compatriotes de l’arrière-pays).

📖 Les résultats de ces études sont présentés dans Avanzi et al. 2012 ; Schwab et Avanzi 2015.

3.4 Les accents des Romands : aspects sociolinguistiques


Les accents des Romands – c’est-à-dire l’ensemble des indices sonores qui contribuent à reconnaître l’origine régionale d’une personne quand elle parle – ont été abordés sous deux principaux angles. Celui des représentations (§ 3.4.1) et celui de l’identification (§ 3.4.2).

3.4.1 Représentations

Sur le plan des représentations, les Romands savent que le français qu’ils pratiquent est assez différent de celui que l’on pratique en Île-de-France. Compte tenu de leur position périphérique à l’Hexagone, nombreux sont ceux qui éprouvent envers les Français de l’insécurité linguistique, conscients que leurs productions ne correspondent pas à la même norme que celle qui a cours dans la capitale de l’Hexagone. D’un autre côté, les Romands restent très attachés aux particularités linguistiques de leur canton, nombreux sont ceux qui déclarent préférer l’accent de leur canton plutôt que celui d’un canton voisin.

3.4.2 Identification

Sur le plan de l'identification, différentes expériences ont montré que les Romands n'arrivaient pas toujours à distinguer les locuteurs en fonction de leur région d'origine de façon très fine, mais que *grosso modo*, tout le monde arrivait à bien distinguer les locuteurs de Genève et du canton de Vaud. Ces mêmes expériences ont aussi révélé que dans une tâche de perception, les locuteurs tout venants avaient du mal à distinguer les accents des francophones et de Fribourg et du Valais, les deux étant souvent confondus. Dans la même veine, il s'est avéré assez complexe pour des auditeurs de faire la part, sur la base d'indices phonétiques uniquement, entre des locuteurs originaires des cantons du Jura, de Neuchâtel et des districts francophones de Berne, ce qui souligne la cohésion, sur le plan linguistique, de l'Arc jurassien.

 Pour une présentation et d'autres références en regard des aspects sociolinguistiques liés à la problématique des accents et des variétés romandes de français plus généralement, v. Singy 1996 ; Prikhodkine 2001 ; Avanzi 2023.

4 Conclusion

En conclusion, ce chapitre a permis de dresser une vue d'ensemble des particularités du français pratiqué en Suisse à l'orée du *xxi*^e siècle. Nous avons tout d'abord situé le français dans le contexte géographique et historique de la Confédération helvétique, soulignant ainsi son statut de langue officielle et son importance culturelle au sein du pays. Par la suite, nous avons établi quelques fondements théoriques et épistémologiques pour mieux appréhender les différences entre le français parlé en Suisse romande et celui de la France. Ces nuances linguistiques résultent d'une évolution historique, d'une coexistence avec d'autres langues nationales et régionales, ainsi que d'influences culturelles multiples, façonnant ainsi une variante spécifique du français. En analysant des exemples concrets, nous avons pu illustrer ces particularités linguistiques, notamment les différences lexicales, phonétiques, et syntaxiques qui font du français en Suisse romande une langue riche et complexe, empreinte d'une identité propre. En somme, ce chapitre démontre que le français qu'on pratique en Suisse est bien plus qu'un simple *ersatz* de la langue française de France ; c'est un témoignage vivant de l'histoire et de la diversité culturelle de la Suisse. Cette richesse linguistique mérite d'être célébrée et préservée, car elle constitue un pilier essentiel de l'identité nationale helvétique et de sa contribution à la francophonie mondiale.

Les remarques constructives et les contributions précieuses d'Andres Kristol, d'André Thibault et des trois éditeurs du volume ont grandement enrichi le contenu de ce chapitre. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers eux pour leur implication et leurs suggestions. Les précautions d'usage s'appliquent.

Bibliographie

Andreassen, Helen / Maître, Raphaël / Racine, Isabelle (2010). La Suisse. In : Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*. Paris/Gap : Ophrys, 201–212.

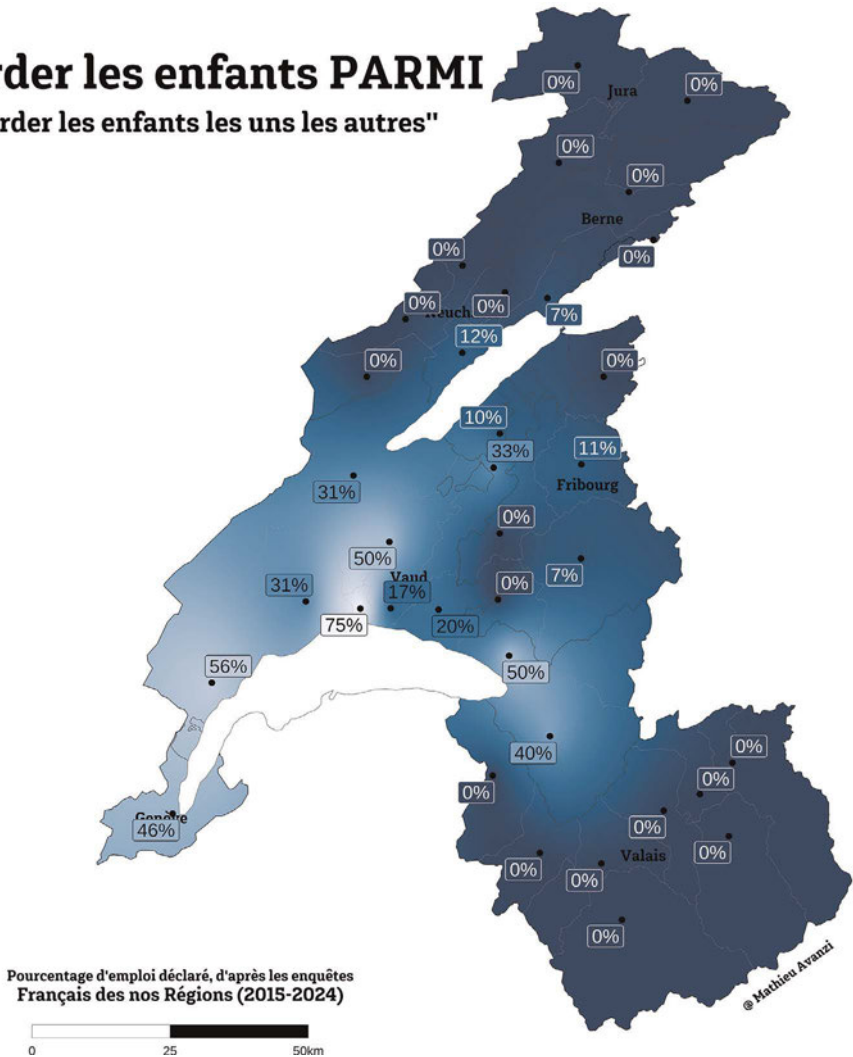
- Aquino-Weber, Dorothée / Cotelli-Kureth, Sara / Nissile, Christel (2019). Contact entre patois et français en Suisse romande de 1800 à 1970 : l'unilinguisme revisité. *Revue des langues romanes* 123, 69–92.
- Avanzi, Mathieu (2018). Le pronom *y* accusatif en français régional et dans les dialectes gallo-romans : histoire et géographie. *Lingvisticae Investigationes* 41 (1), 62–86.
- Avanzi, Mathieu (2019). Cartographier les régionalismes de Suisse romande et de France voisine à l'ère des sciences participatives. *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 14, 43–104.
- Avanzi, Mathieu (2020). Sur la géographie et la vitalité de l'antéposition de *personne* et de *ça* dans le français des Alpes et du Jura. *L'Information grammaticale* 166, 7–15.
- Avanzi, Mathieu (2023). L'identification géographique des accents des Romands. In : Aquino-Weber, Dorothée / Cotelli-Kureth, Sara / Kristol, Andres / Reusser-Elzingre, Aurélie (éds.). *“C'oum'on ètèila que kòoule... Come una stella cadente... Comme une étoile filante...” Volume d'hommage en l'honneur de la Prof. F. Diémoz*. Genève : Droz, 167–187.
- Avanzi, Mathieu (2024). Cartographie micro-diachronique de la variation phonologique du français en Suisse romande (1970–2020). In : *Actes du 9^e Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF)*, non-paginé.
- Avanzi, Mathieu / Schwab, Sandra / Dubosson, Pauline / Goldman, Jean-Philippe (2012). La prosodie de quelques variétés de français parlées en Suisse romande. In : Simon, Anne Catherine (éd.). *La variation prosodique régionale en français*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 89–119.
- Avanzi, Mathieu / Thibault, André (2024). *Attention, tu veux tomber!* La périphrase verbale <vouloir + V_{INF}> à valeur d'ultériorité : panorama diasystémique. *Langue française* 221, 55–69.
- Bürgi, Anne (1999). Le pronom *ça* en français vaudois. *Vox Romanica* 58, 149–171.
- Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan (2009). Histoire des variétés régionales dans la Romania : français. In : Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (éds.). *Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*. Berlin/New York : de Gruyter, 2552–2565.
- De Pietro, Jean-François (2002). Le français régional à l'école, quelles possibilités ? In : Singy, Pascal (éd.). *Le français parlé dans le domaine francoprovençal. Une réalité plurinationale*. Berne : Peter Lang, 31–66.
- DSR = Thibault, André (2004¹). *Dictionnaire suisse romand*. Carouge : Zoé.
- E-News = *E-Newspaper Archives*. En ligne : <https://www.e-newspaperarchives.ch/?l=fr> (État : 24.06.2024)
- Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024) = www.francaisdenosregions.com (État : 24.06.2024)
- Francard, Michel / Géron, Geneviève / Wilmet, Régine (éds.). (2010). *Le français de référence : Constructions et appropriations d'un concept*. Leuven : Peeters.
- Gauchat, Louis / Jeanjaquet, Jules / Tappolet, Ernest (1912–). *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Neuchâtel : Attinger.
- Johnsen, Laure Anne (2024). Sur le fonctionnement de quelques 'adoucisseurs' utilisés en Suisse romande : le cas de *seulement*, *gentiment* et *ou bien*. *Langue française* 221, 71–92.
- Knecht, Pierre (1989 [1985]). Le français en Suisse romand. In : Schöpfer, Robert (éd.). *La Suisse aux quatre langues*, adaptation et traduction de l'allemand [*Die viersprachige Schweiz*]. Genève : Zoé, 125–169.
- Kristol, Andres (2023). *Histoire linguistique de la Suisse romande*. 3 vols. Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses.
- Manno, Giuseppe (1997). L'influence de l'adstrat germanique sur le français régional de Suisse romande. *Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation* 88, 63–73.
- Métral, Jean-Pierre (1977). Le vocalisme du français en Suisse romande. Considérations phonologiques. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 31, 145–176.

- OFROM = Avanzi, Mathieu / Béguelin, Marie-José / Diémoz, Federica (2016). De l'archive de parole au corpus de référence. Le corpus oral de français de Suisse romande (OFROM). *Corpus* 15, 309–342.
- OFS (2021) = Office fédérale de la statistique. *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2019*. En ligne : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/esrk.assetdetail.15324910.html> (État : 24.06.2024)
- Prikhodkine, Alexei (2001). *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*. Paris : L'Harmattan.
- Rézeau, Pierre (2000). Le français de référence et la lexicologie/lexicographie différentielle en Europe. *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain* 26 (1), 157–185.
- Rumpf, Céline (2024). Enquête sur la variation lexicale en Suisse romande : cartographie des tendances cantonales et intra-cantonales, focus sur le Valais. In : *Actes du 9^e Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF)*, non-paginé.
- Schoch, Marianne (1980). Résultats d'une enquête phonologique en Suisse romande. *Bulletin de la Section de linguistique de la Faculté des lettres de Lausanne* 2, 1–38.
- Schwab, Sandra / Avanzi, Mathieu (2015). Regional Variation and Articulation Rate in French. *Journal of Phonetics* 48, 96–105.
- Singy, Pascal (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*. Paris : L'Harmattan.
- Siouffi, Gilles (2020). Les données historiques, géographiques et démographiques. In : Marchello-Nizia, Christiane / Combettes, Bernard / Prévost, Sophie / Scheer, Tobias (éds.). *Grande Grammaire Historique du Français*. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 91–109.
- Thibault, André (2017). Le français en Suisse romande. In : Reutner, Ursula (éd.). *Manuel des francophonies*. Berlin : Mouton de Gruyter, 128–149.
- Voillat, Frédéric (1971). Aspects du français régional actuel. In : *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande*. Genève : Droz, 216–246.

Appendice

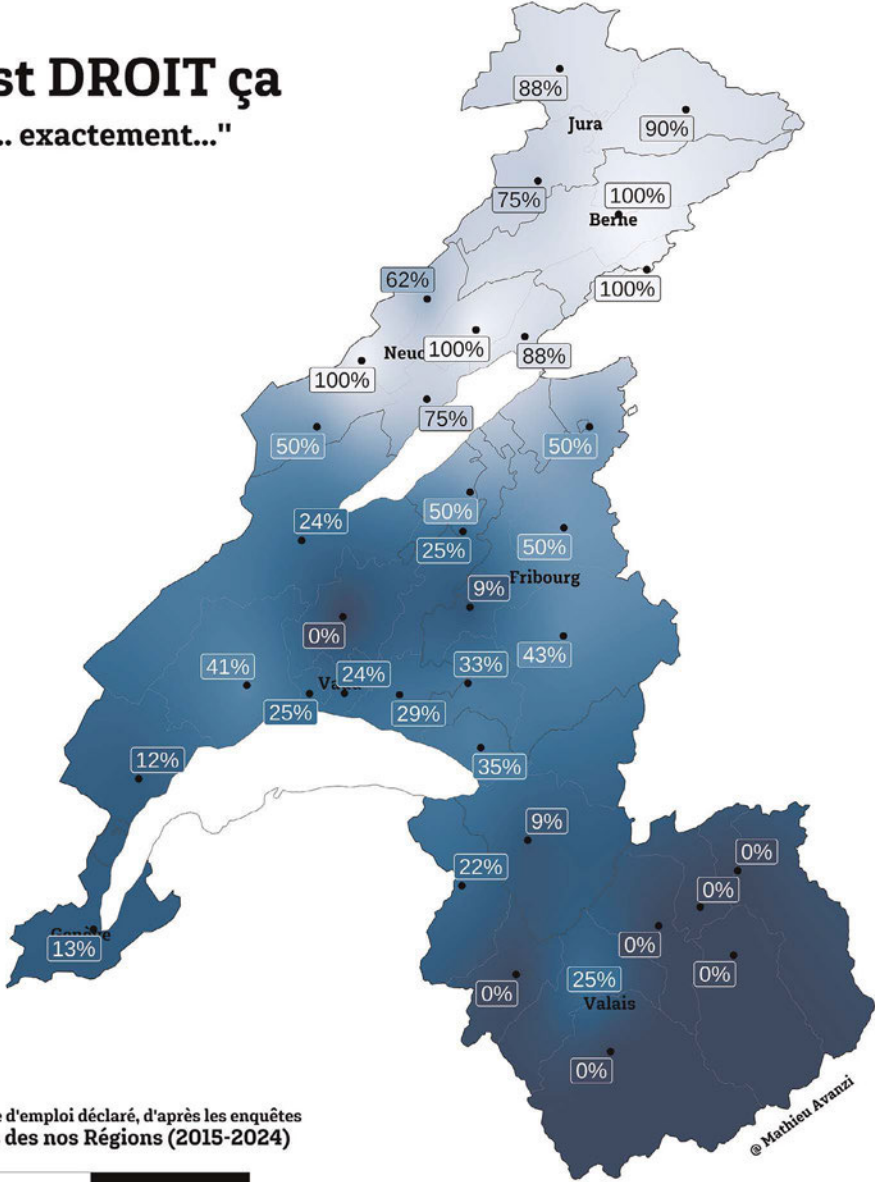
se garder les enfants **PARMI**

"se garder les enfants les uns les autres"



Suppl. 1: Vitalité de l'utilisation de l'adverbe *parmi* au sens de « les uns les autres » en français au début du XXI^e siècle, source : Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

c'est DROIT ça "... exactement..."



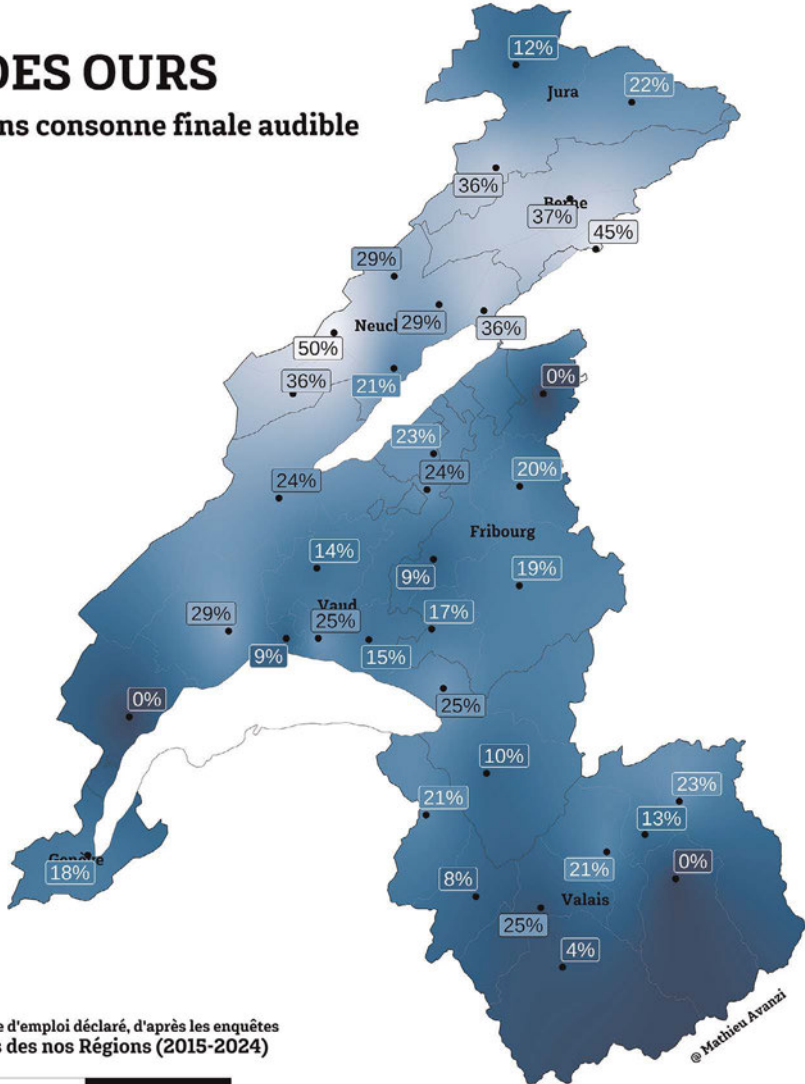
Pourcentage d'emploi déclaré, d'après les enquêtes Français des nos Régions (2015-2024)



Suppl. 3 : Vitalité de l'utilisation de l'adverbe *droit* dans le contexte « c'est *droit* ça » en français au début du XXI^e siècle, source: Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

Open Access Download von eLibrary.narr.digital am '21.01.2025' um '10:28' Uhr

DES OURS prononcé sans consonne finale audible

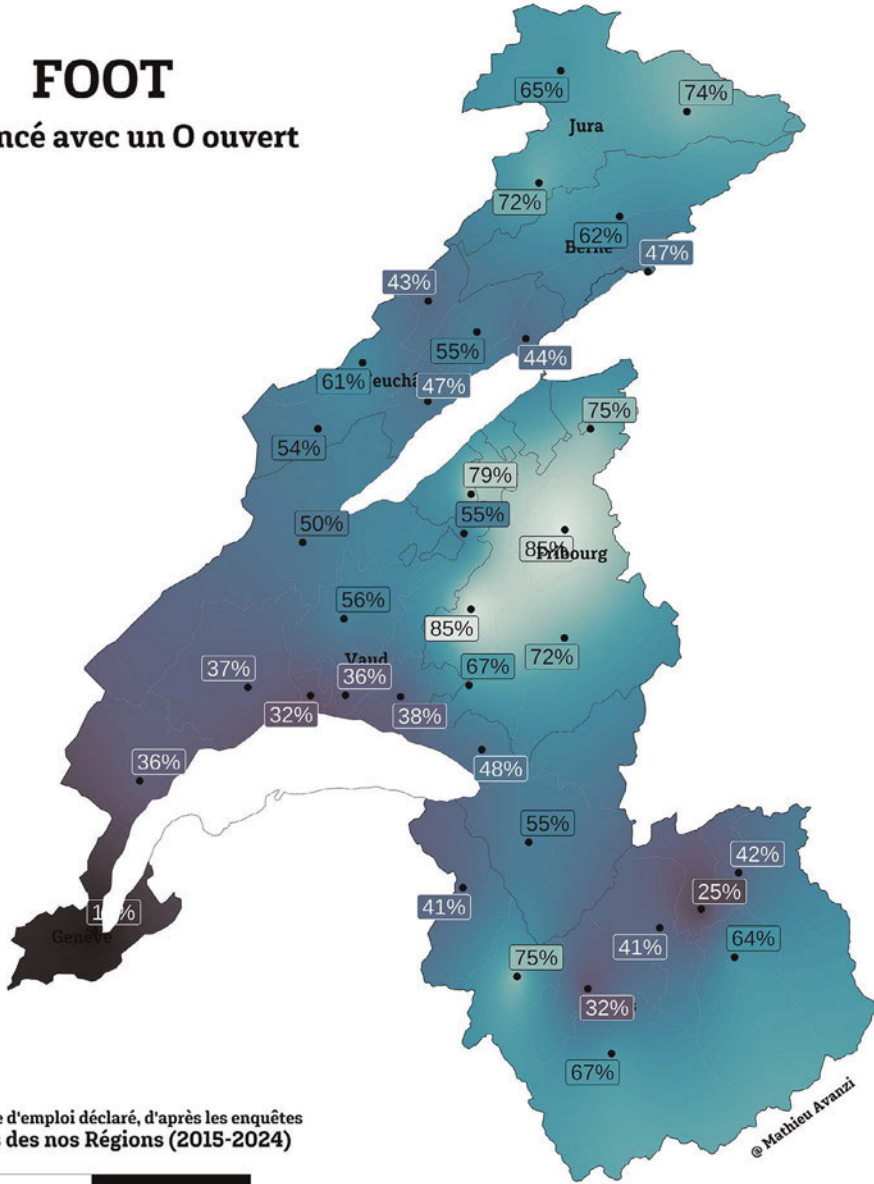


Pourcentage d'emploi déclaré, d'après les enquêtes
Français des nos Régions (2015-2024)

Suppl. 5 : Pourcentage de participants ayant affirmé ne pas prononcer la consonne finale du mot *ours* dans le syntagme « des *ours* » en français au début du XXI^e siècle, source : Enquêtes Français de nos Régions (2015–2024)

FOOT

prononcé avec un O ouvert



Pourcentage d'emploi déclaré, d'après les enquêtes Français des nos Régions (2015-2024)



Suppl. 6: Pourcentage de participants ayant affirmé prononcer le mot *foot* avec la voyelle [ɔ] en français au début du XXI^e siècle, source: Enquêtes Français de nos Régions (2015-2024)

Das vorliegende Handbuch bietet eine umfassende Darstellung der Vielfalt der in der Schweiz bis in jüngste Zeit mündlich und schriftlich verwendeten Sprachen und Dialekte und der räumlichen und sozialen Bedingtheit ihres Auftretens. Es bezieht sich nicht ausschliesslich auf die Schweiz als viersprachiges Land, sondern geht neue Wege, indem es darüber hinaus das Englische sowie Sprachen berücksichtigt, deren heutige Präsenz in der Schweiz auf Migration beruht. Auch historische Sprachen und Dialekte, die in der Schweiz und im liechtensteinischen Sprachraum gesprochen werden, sowie die drei Schweizer Gebärdensprachen werden behandelt. Mit Ausblicken über die Schweiz hinaus bietet das Handbuch eine erweiterte Perspektive auf die Räume, die die Sprachen der Schweiz einnehmen. So wird das traditionelle Verständnis von Vielsprachigkeit um neue Aspekte und aktuelle Entwicklungen ergänzt.

ISBN 978-3-381-10401-7



narr\f
ranck
e\atte
mpto